PERSPECTIVES

Faciliter le dialogue entre miniers et agropasteurs, **l'expérience pilote du projet Gold for Climate**

Le projet Gold for Climate est mis en œuvre depuis 2021 au Burkina Faso dans les zones d'impact de 4 mines industrielles. Il offre un cadre de concertation original pour renforcer la contribution de l'exploitation minière à la résilience des agropasteurs, au changement climatique et à la cohésion sociale. Mais de nombreux défis persistent dans un contexte incertain.

e secteur minier est l'un des plus dynamiques du Burkina Faso. Depuis 2009, l'or constitue le premier produit d'exportation, source de recettes pour le budget de l'État. À côté des mines industrielles se développent des formes d'exploitation artisanales (orpaillage). L'extraction de l'or engendre des préoccupations relatives aux droits humains des communautés vivant autour des sites d'exploitation, mais aussi en matière de dégradations environnementales.

la compétition sur les ressources et la vulnérabilité des agropasteurs. Les droits fonciers d'usage des pasteurs dans leur terroir d'attache ou le long de leurs parcours sont insuffisamment connus et pris en compte.

Des réponses incomplètes

L'État, en octroyant les titres miniers, est un acteur majeur. Il définit le contenu des contrats qui peuvent compromettre ou protéger les parcours et corridors pastoraux.

Afin d'améliorer la gouvernance des activités minières, l'État burkinabè a pris plusieurs initiatives : l'adoption du Code minier en 2015, puis la mise en place du Fonds minier pour le développement local, financé par l'État (20 % des redevances proportionnelles) et par les sociétés minières (1 % de leur chiffre d'affaires) pour contribuer au développement économique des territoires. Ce fonds doit permettre aux collectivités locales de financer des actions dans le cadre de leur Plan communal de Développement (PCD), mais de sérieux défis de transparence et d'inclusion subsistent dans son opérationnalisation.

De plus, dans le cadre de leur politique de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE), les sociétés minières font des investissements et mènent des activités de restauration des moyens d'existence en concertation avec les communautés (infrastructures hydrauliques, sanitaires et d'éducation). Cependant, par méconnaissance de leurs spécificités, les communautés agropastorales et leurs besoins sont insuffisamment pris en compte. La mobilité saisonnière des agropasteurs complique leur recensement et limite leur représentation dans les cadres de concertation locaux. Les frustrations nées de ces situations contribuent à exacerber les tensions entre les acteurs

Instaurer un dialogue entre les acteurs – sociétés minières, agropasteurs et collectivités locales - était donc urgent. C'est ce que *Gold for Climate* a voulu initier.

Mettre tout le monde autour de la table

Le projet Gold for Climate vise à renforcer la résilience des agropasteurs face aux impacts de l'activité minière et du changement climatique. Le projet a rassemblé au sein du même consortium des acteurs aux intérêts a priori incompatibles. La Chambre des Mines du Burkina (CMB) a facilité l'implication des 4 sociétés minières. Deux organisations pastorales - le Conseil Régional des Unions du Sahel (CRUS) et le Réseau Billital Marroobè (RBM) - ont pu mobiliser les agropasteurs et assurer leur représentation.

Pour améliorer la prise en compte des besoins spécifiques des agropasteurs et renforcer leur résilience, le projet a cherché à actionner deux leviers : premièrement, les actions conduites par les sociétés minières en faveur des communautés, dans le cadre de leur RSE ; deuxièmement, les actions inscrites dans les plans de développement communaux (PCD) pouvant être financées par le Fonds miniers pour le développement local (FMDL).

Ouatre cadres de concertation ont été mis en place autour des communes impactées par l'activité minière : à Boudry et à Mogtédo (Plateau Central), à Ouahigouya, Oula, Namissiguima (Nord) et à Dori, Falangountou, Gorom-Gorom, Seytenga, Markoye (Sahel). Ces cadres associent des représentants des sociétés minières, les collectivités locales, les services techniques déconcentrés, et les agropasteurs. Les sociétés minières y présentent les actions menées en faveur des communautés impactées (réalisation de forages et d'abreuvoirs, construction de magasins de stockage d'aliment bétail, formation des producteurs, etc.). Les relais de veille communautaire mis en place par les orga-

Chiffres clé du secteur minier

- 17 mines industrielles en production (MCC, 2020)
- · 256,4 milliards de francs CFA de recettes pour l'Etat (2021)
- · 51 631 emplois, y compris dans l'artisanat (DGESS MMC, 2020)
- 696 titres miniers et autorisation d'exploitation en 2020
- 800 sites d'artisanat minier (MCC, 2020), dont 50 avec une autorisation
- 1 à 2 millions de personnes tirent une source de revenu de l'orpaillage

La vulnérabilité accrue des agropasteurs

Les agropasteurs sont particulièrement impactés par les activités minières. Installées sur de grandes superficies, les mines perturbent les activités d'élevage : emprise foncière, extraction d'eau, fermeture de corridors, réduction de la mobilité du bétail. D'autre part, la destruction des écosystèmes et l'usage de polluants (mercure, cyanure) affectent la santé du bétail et des humains. Le changement climatique et l'insécurité grandissante exacerbent encore davantage



nisations des éleveurs font remonter les cas de violation du foncier pastoral. Ces espaces de dialogue où le nombre de participants est restreint (13 représentants) favorisent la liberté de parole et des interactions directes

Des synergies d'action en faveur des agropasteurs

entre des acteurs qui ne se côtoient pas.

Suite aux sessions de concertation, des actions de sensibilisation ont été conduites par les collectivités locales avec l'appui du projet dans les zones pastorales de Mankarga V7 et de Gadghin, afin de réduire les conflits entre les usagers de ressources naturelles. À Mankarga V7, les orpailleurs et les agriculteurs ont été invités à libérer la zone pastorale ; depuis, les autorités ne rapportent plus de cas de conflits. À Gadghin, les prélèvements d'agrégats s, qui entravent régénération du pâturage, ont diminué. Il faudra néanmoins attendre la fin de la saison des pluies pour s'assurer que ces changements ne sont pas conjoncturels et perdurent dans le temps.

Les activités appuyées sur le terrain par CARE Burkina, au profit de la résilience climatique des agropasteurs, doivent également permettre d'initier des synergies entre les miniers et les collectivités. Quelques actions ont ainsi pu être menées en collaboration avec certaines sociétés minières et les services techniques, notamment la formation des agropasteurs aux cultures fourragères à double usage alimentaire (humain et animal) comme le niébé ou la formation sur le compostage. Néanmoins, les contraintes de mobilisation des ressources et le défi de l'harmonisation des planifications avec les sociétés minières disposant de leurs propres plans d'actions ont limité la portée des actions.

Pérenniser la prise en compte des besoins des agropasteurs

Le projet a analysé des plans de gestion environnementale et sociale (PGES) de 4 sociétés

minières et les PCD de 6 communes impactées par les activités minières. Ces analyses ont permis de mettre en évidence des pistes d'actions pour améliorer la résilience des agropasteurs. Des signaux positifs attestent d'une prise de conscience des besoins spécifiques des agropasteurs : la société Orezone a recruté un expert en pastoralisme ; la commune du Boudry a sollicité des contributions du projet dans la formulation de son nouveau PCD. Cependant, l'intégration des actions identifiées dans les prochains plans d'investissements annuels des communes et des sociétés minières, ainsi que la mobilisation des ressources pour leur implémentation, restent un défi de taille. La poursuite du plaidoyer devra aussi permettre d'inspirer d'autres communes et sociétés minières en cours d'implantation au Burkina Faso.

Un contexte mouvant

L'insécurité a entravé la mise en œuvre de nombreuses activités du projet. Dans les régions du Nord et du Sahel, les actions ont été très limitées et ont dû être relocalisées. Au Nord, le diagnostic communautaire pour identifier les priorités d'adaptation des communautés face aux changements climatiques a dû être conduit à Ouahigouya, avec les populations et les autorités déplacées. Au Sahel, c'est dans la ville de Dori que le champ école de culture fourragère a pu être mis en place par le CRUS.

Suite au coup d'État du 24 janvier 2022, les maires ont été relevés et remplacés par des délégations spéciales. Les représentants de collectivités territoriales associés aux cadres de concertation ont changé, le travail d'information et de sensibilisation doit être renouvelé.

L'animation des cadres de concertation mérite d'être accompagnée afin d'avoir l'engagement de chaque partie prenante et de poursuivre le dialogue. C'est au sein de ces espaces que pourra se poursuivre le plai-

doyer pour la mise en œuvre d'actions concertées en faveur des agropasteurs. La pertinence des leviers susceptibles d'assurer une bonne prise en compte de leurs besoins (à savoir le FMDL, à travers le financement d'activités de résilience incluses dans les PCD, l'accompagnement des sociétés minière dans le cadre de leur RSE, mais aussi les mesures de sauvegarde environnement via le renforcement de la participation de la société civile) mérite d'être interrogés au regard du contexte actuel.

Chec Ibrahima Ouattara



Coordinateur Consortium Gold for Climate, Représentant pays Burkina Faso du Réseau Billital Maroobé (RBM)

Bénazir Ilboudo



Assistante junior à la coordination du projet Gold for Climate à la Chambre des Mines du Burkina Faso

Marie Hur



Chargée de mission chez Inter-réseaux Développement rural

EN SAVOIR PLUS

Le projet "contribution de l'exploitation minière à la résilience des agropasteurs, au changement climatique et à la cohésion sociale" (*Gold For Climate*) est mis en œuvre depuis 2021 est exécuté par le Réseau Billital Maroobé (RBM), en consortium avec la Chambre des Mines du Burkina (CMB), le Conseil des Unions du Sahel (CRUS) et CARE Burkina, à travers le financement de l'Union Européenne.

Exploitation de l'or et développement des territoires en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Le Burkina Faso, Séminaire PRODIG, janvier 2022 : http://bit.ly/3gt6mt6

> L'Éthique de l'or, Revue internationale des Études de Développement, 2022 : http://bit.ly/3EFJ5xS

Table ronde multi acteurs sur la responsabilité sociale des industries extractives envers les éleveurs du Sahel, RBM, 2018 : http://bit.ly/3i5Rcuf